



## La Commune de Vassieux en Vercors recrute

### Un agent recenseur pour effectuer le recensement de la population sur la commune

**Poste à pourvoir du 16 janvier au 15 février 2020**

**Déposer la candidature avant le 15/11/2019**

#### **Qualités requises**

- Assimiler les concepts et règles contenus dans le manuel qui lui est destiné
- Assimiler le programme informatique de gestion (OMER)
- Capacité relationnelle, il devra parfois convaincre, souvent rassurer, aider certaines personnes à remplir les questionnaires. Courtoisie et bonne présentation indispensables.
- Bonne connaissance du secteur géographique communal
- Discrétion
- Ordre et méthode
- Ténacité et stabilité dans la fonction
- Sous la supervision et en Collaboration avec le coordonnateur communal

L'agent recenseur ne peut exercer de fonction élective.

#### **Contrainte matérielle**

Posséder un véhicule automobile.

#### **Mission**

Sur base d'une liste d'adresses à recenser et sous la supervision du coordonnateur communal :

- Collecter les informations pour tous les logements et habitants de la liste
- Déterminer la catégorie de chaque logement
- Pour les résidences principales, déterminer le mode de réponse choisi par l'habitant ; internet ou papier
- Déposer la notice d'information
- Donner les questionnaires pour les réponses sur papier
- Récupérer les formulaires une fois remplis et vérifie l'adéquation des données.

#### **Objectifs quantitatifs**

Avoir recueilli la totalité des formulaires au plus tard le 15 février 2020

Collecter les formulaires de manière régulière sur la période du 16 janvier au 15 février.

#### **Objectifs qualitatifs**

Tenir à jour son carnet de tournée

Rencontrer régulièrement le coordonnateur communal pour faire un état d'avancement de la collecte

Exhaustivité de la collecte

Qualité de remplissage des imprimés

#### **Formation**

Obligatoire -2 demi-journées durant la première quinzaine de janvier 2020. (Dates à confirmer)

#### **Rémunération**

Fixée par arrêté communal (contrat de travail et arrêté de nomination) Cette rémunération comprend les frais de déplacements nécessaires à la collecte des données.

Rémunération pour 35 heures de travail par semaine (151,67 heures par mois) Soit 1521.22 € Brut (SMIC)

**-Renseignements en Mairie auprès de Mme CHARRASSON Audrey -  
Coordonnateur Communal Recensement 2020**